



HONORAIRES DE TRANSACTION

T.V.A 20 % Incluse

Tranche de prix non cumulable

VENTE

Montant de la transaction	Habitation	Commercial ou Industriel	Terrains à Bâtir
Jusqu'à 99.999 €	6.000 € ttc		
De 100.000 € à 160.000 €	7.500 € ttc		
De 160.001 € à 220.000 €	8.000 € ttc		
De 220.001 € à 250.000 €	9.000 € ttc		
De 250.001 € à 270.000 €	10.000 € ttc		
De 270.001 € à 340.000 €	11.000 € ttc		
De 340.001 € à 395.000 €	13.000 € ttc		
De 395.001 € à 425.000 €	14.000 € ttc		
De 425.001 € à 450.000 €	15.000 € ttc		
De 450.001 € à 480.000 €	16.000 € ttc		
De 480.001 € à 520.000 €	17.000 € ttc		
De 520.001 € à 550.000 €	18.000 € ttc		
De 550.001 € à 600.000 €	19.000 € ttc		
A partir de 600.001 € et plus	20.000 € ttc		
Tous Montants		9 % plafonné à 100.000 €	10.000 € ttc
Départements 75, 92, 94, 78	5% ttc		

- ✓ **Evaluation d'un bien immobilier : OFFERT**
- ✓ **Rapport complet d'évaluation (pour succession, divorce, avocat, notaire, rachat de crédit, ou financement d'un autre projet): 180 € ttc**
Remboursé sous forme d'avoir sur les honoraires ou autre si l'agence est mandatée pour la mise en vente du bien.
- ✓ **Forfait d'honoraire 2 000 € TTC charge vendeur (mandant), si celui-ci trouve un acquéreur et souhaite nos services pour la constitution du dossier d'usage, signature du compromis et notre accompagnement jusqu'à la signature chez le notaire.**

En cas de délégation de mandat, le montant de l'honoraire applicable reste celui du mandant principal

LOCATION

	Habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06.07.89, art 5)		Commercial, industriel ou professionnel
Honoraires Visite + constitution dossier + rédaction bail	zone tendue	Zone non tendue	20 % Montant du loyer annuel hors charges. Partager par moitié entre bailleur et locataire
	10 € ttc / m ² de surface habitable, bailleur 10 € ttc / m ² de surface habitable, locataire	8 € ttc / m ² de surface habitable, bailleur 8 € ttc / m ² de surface habitable, locataire	
Etat des lieux toutes zones	3 € ttc / m ² de surface habitable		

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égale à un plafond Fixé par voie réglementaire.

AGENCE DU PARC 1 Rue du Général Leclerc 91540 MENNECY Tel : 01.69.90.06.15 Fax : 09.55.38.74.35

SARL Camille julien au capital de 1.000 € - Siret 493 568 653 - Carte Professionnelle CPI 91012017000016110 délivrée par la cci de l'Essonne
- Caisse de garantie GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS, Garantie transaction pour 120.000 €

Mise à jour le 21.06.2020